

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39, p. 267-271

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

A LA PRESIDENCE DU GRAND CONSEIL VALAISAN

Le Grand Conseil valaisan qui, au mois de mai, n'avait pu se réunir à cause des circonstances internationales, a tenu une assemblée le 24 octobre au cours de laquelle il procéda à la nomination de son nouveau président. Celui-ci fut désigné en la personne de M. **Bernard de Lavallaz**, député et président de Collombey-Muraz. Le choix du Parlement valaisan s'est porté sur une personnalité de grand mérite qui honore le canton et le Collège de St-Maurice où elle a fait toutes ses études. Nous nous réjouissons de cette distinction et présentons à celui qui en a été l'objet nos respectueux compliments.

M. Bernard de Lavallaz, originaire de Collombey, y est né en 1899. Lorsqu'il eut terminé ses études secondaires à St-Maurice, il se spécialisa dans la branche commerciale. En 1925, il prit la direction de la manufacture de tabacs et cigares de Monthey, succédant à son père, feu Albert de Lavallaz. Depuis 1932, il préside aux destinées de la commune de Collombey-Muraz et, dès 1933, il représenta le district de Monthey au Grand Conseil. Il fait en outre partie du Conseil de l'Instruction publique et c'est à ce titre que le Collège de St-Maurice a fréquemment l'honneur de recevoir sa visite. Au point de vue militaire, M. de Lavallaz est Major et premier adjudant de M. le Colonel-brigadier Schwarz, commandant de la Brigade de montagne 10.

L'accueil que firent le pays et l'armée au nouveau président du Grand Conseil fut des plus chaleureux. Le jour même de sa nomination, à la sortie du Parlement, il fut félicité par M. le Colonel-brigadier Schwarz et la plupart des officiers de la Brigade mont. 10. Une compagnie du Bataillon 11, sous les ordres de M. le Capitaine Norbert Roten, l'attendait également. Le Major de Lavallaz passa en revue la Compagnie tandis que l'excellente fanfare du Bataillon 12 jouait la marche « Au Drapeau », puis « La Valaisanne ».

Dans la soirée du même jour, c'est à St-Maurice que les officiers de la Brigade reçurent leur collègue. Les autorités, la fanfare du Collège et l'« Agaunia » se joignirent à eux pour saluer le premier magistrat du pays, dont M. le Chanoine Rageth, Recteur, devait dire, quelques instants plus tard, les excellentes qualités et les brillants mérites en le félicitant de sa nomination au nom de l'Abbaye.

Collombey-Muraz remit au 11 novembre la fête qui s'organise traditionnellement dans la commune d'un nouveau Président du Grand Conseil. La manifestation fut parfaitement réussie. Elle prouva à M. de Lavallaz de quelle sympathie il est entouré de la part du Conseil d'Etat présent

in corpore, des députés, des autorités religieuses, civiles et militaires, des sociétés de Collombey-Muraz et de Monthey, de toute la population du district enfin.

A son adresse nous renouvelons les vœux que nous lui avons déjà formulés d'heureuse et féconde présidence en dépit de la dureté des temps.

MARIAGES

Au mois d'octobre ont été célébrés les mariages suivants:
M. **André Cardinaux**, de Châtel-St-Denis, a épousé Mademoiselle Berthe Andrey, de la même localité.

M. **Pierre Cadoni**, domicilié actuellement à Thoune, a épousé en l'église de Spiez, Mademoiselle Anna Galeazzi, de Thoune.

M. **Gérald Puippe**, de St-Maurice, a épousé Mademoiselle Anny Vogelsang, de Zürich.

M. **Jean Ruckstuhl**, de St-Maurice, a épousé, en l'église de Moutier, Mademoiselle Simone Brahier, de Moutier (Jura bernois).

En novembre, M. le Dr **Roger Joris**, actuellement domicilié à Nyon, a épousé, en l'église de St-Paul, à Genève, Mademoiselle Juliane Berger, de Genève.

M. **Henri Jaquenoud**, de Monthey, a épousé Mademoiselle Albertine Wyss, de Fulenbach (Soleure).

M. **Alexandre Bourdin**, d'Euseigne, a épousé Mademoiselle Agnès Genolet, d'Euseigne également.

Le 24 novembre, en la chapelle du sanctuaire de Longeborgne, M. **Aloys Rouvinez**, de Grimontz, a épousé Mademoiselle Emanuella de Riedmatten, de Sion.

Le 7 décembre, en l'église paroissiale de Monthey, sera béni le mariage de M. le Dr **Nisso Benoziglio**, de Monthey, avec Mademoiselle Ninette Giovanola, de Monthey.

Aux nouveaux époux nous présentons nos félicitations et nos vœux de bonheur.

DANS LE BARREAU

Les membres du barreau valaisan se sont réunis à Finhaut les 12 et 13 octobre. Me **Joseph Escher**, conseiller national, de Brigue, a été nommé bâtonnier de l'Ordre des avocats. L'ancien Conseil était formé de Me **Henri Chappaz**, avocat à Martigny, en qualité de bâtonnier, et de Me **Victor Dupuis**, avocat à Martigny, en qualité de secrétaire-caissier.

NOMINATIONS

M. **Armand Pacozzi**, avocat, a été nommé par le Conseil d'Etat, préfet du district de Brigue, et M. **Aloys Gertschen**, de Naters, sous-préfet.

M. **Emile Gaudard**, juge cantonal à Fribourg, a été nommé président du Tribunal cantonal fribourgeois pour 1941.

M. le conseiller national **Joseph Escher**, de Brigue, a été nommé par le Conseil fédéral membre de la commission fédérale de surveillance qui s'occupe de l'ordonnance relative aux pertes de gain.

Des commissions cantonales de taxation et de recours pour le sacrifice de défense nationale ont été constituées en Valais. Pour le Bas-Valais, M. **René Mathey**, receveur à Martigny-Bourg, a été nommé président de la commission de taxation. MM. **Louis Sarrasin**, de St-Maurice, et **Alphonse Martin**, de Monthey, membres. Ont été appelés à siéger dans la commission de recours MM. **Alphonse Lonfat**, de Finhaut, et **Henri Torrione**, de Martigny-Ville.

PROMOTIONS MILITAIRES

Neuf promotions au grade de lieutenant sont parvenues à notre connaissance ces derniers temps. Voici les noms des anciens qui nous ont fait le plaisir de nous avertir de leur nomination ou nous ont rendu visite : MM. **Werner Bellewald**, de Viège, **Roger Duroux**, de St-Maurice, **André-François Génier**, de Gampel, **Joseph Hüppi**, d'Oberuzwil (St-Gall), **Noël Louis**, de Genève, **Louis Ruedin**, de Sierre, **Robert Vannay**, de Monthey, **Théodore Wellauer**, de Lausanne, **Pierre Wildhaber**, de Neuchâtel. A tous nos compliments et nos vœux de brillante carrière militaire.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. **Eugène Coquoz**, de Riddes, a subi avec succès son examen d'assistant pharmacien à l'Université de Lausanne.

M. **Antoine Wigger**, de Flühli, a réussi avec succès sa licence en droit, à l'Université de Fribourg.

A la même Université, M. **André Mudry**, de Crans-sur-Sierre, a subi avec succès son second examen de droit.

DANS LA SOCIETE DES ETUDIANTS SUISSES

M. **Pierre Delaloye**, étudiant en droit, d'Ardon, a été nommé président de la « Sarinia », section académique de l'Université de Fribourg, pour le semestre d'hiver 1940-1941.

M. **Otto Rohner**, étudiant en droit, a été nommé Fuchs-Major de l'« Alemania », section académique de la même Université.

M. **Antoine Pitteloud**, étudiant au Collège de Sion, a été nommé vice-président de la « Rhodania ».

A BELLES-LETTRES

La section de Fribourg de la Société de Belles-Lettres a porté à sa présidence, pour le semestre d'hiver, M. **Gérald Rey-Bellet**, de St-Maurice.

PUBLICATIONS

Un opuscule de M. le Chanoine Dubosson

Il est souverainement utile, à notre époque de négation des vérités gênantes pour la vie de certains, de rappeler avec force ce que Notre-Seigneur et la Sainte Eglise enseignent à propos de l'au-delà. Loin de décourager les âmes de bonne volonté ce rappel les engage à vivre toujours plus conformément au vouloir divin et à mieux se préparer à leur mort. Ce sont de tels sentiments qui ont incité M. le Chanoine **Maurice Dubosson**, du Chapitre cathédral de Sion, à publier une petite brochure intitulée « Croire à l'enfer !... Pourquoi ? ». L'auteur s'attache à nous exposer successivement l'enseignement du Christ et de l'Eglise en pareille matière, puis il réfute les objections les plus courantes contre l'enfer et son feu éternel. En conclusion, l'auteur propose à nos méditations cette parole de Jésus : « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ! »

L'opuscule a été imprimé avec grand soin par l'Œuvre St-Augustin, à St-Maurice.

Portrait de Bagnes

M. **Edmond Troillet**, avocat, vient de publier un « Portrait de Bagnes » qui retient l'attention du monde cultivé. Dans le « Nouvelliste valaisan » du 18 octobre, M. Max Gay a signalé cette brochure au public et en a loué le mérite. Pour lui c'est « une esquisse aussi consciencieuse et vivante que brève de la grande et belle commune dans ses aspects les plus divers ».

Dans la « Gazette de Lausanne » du 26 octobre, M. Pierre Grellet a consacré à l'œuvre originale de M. Ed. Troillet un article excellent, intitulé : « La plus grande commune de Suisse ». En effet, selon M. Grellet encore, cette commune « est de taille, puisqu'elle dépasse en superficie le canton de Schaffhouse, qu'elle déborderait largement le territoire cantonal genevois et plus encore celui de Zoug ». Elle recouvre 295 kilomètres carrés. Le propos de M. Troillet, en composant son étude sur Bagnes, a été de « donner une image aussi vivante que possible de l'original ». « L'idée est excellente, écrit M. Grellet. Notre littérature historique abonde en études locales, mais ce sont trop souvent d'arides et monotones compilations, qui sentent fortement le renfermé et la poussière d'archives. » Il ajoute judicieusement :

« Ce serait une tâche utile que de mettre à l'air la personnalité de quelques milliers de communes dont les bannières couvriraient d'un dais triomphal la haute route de l'exposition de Zurich ; les générations qui ont porté les destins de ces communautés, grandes et petites, petites encore plus que grandes, les ont marquées de leur empreinte et leur ont donné une physionomie. Ces visages multiples, expression de collectivités humaines bien distinctes, sont nôtres aussi bien que les infinies diversités de notre sol. Souvent leur emblème héraldique résume leur individualité. »

L'attrayante étude de M. Ed. Troillet chante avec ferveur « l'idyllique, paisible et laborieuse vallée » à la « population simple et saine, entreprenante, ardente, intelligente et jalouse de son indépendance ».

Images

Me **Victor Dupuis**, avocat à Martigny, a fait paraître aux Editions des Nouveaux Cahiers, à La Chaux-de-Fonds, une plaquette d'une quarantaine de pages qu'il a intitulée : « Images ». Avocat, journaliste, M. Dupuis se révèle encore poète. Il y a des choses bien délicates dans ces chapitres brefs et aimables où les sentiments les plus nobles sont fort gentiment exprimés. De bons alexandrins aussi. Je le chicanerais volontiers à propos de ses réflexions sur la critique : pourquoi donc les a-t-il classées sous le titre : « Aphorismes sans valeur » ? Je suis bien d'accord avec lui quand il affirme que « ce sont en général les gens les plus susceptibles d'être critiqués qui portent les jugements les plus féroces sur leurs contemporains ».

F.-M. BUSSARD